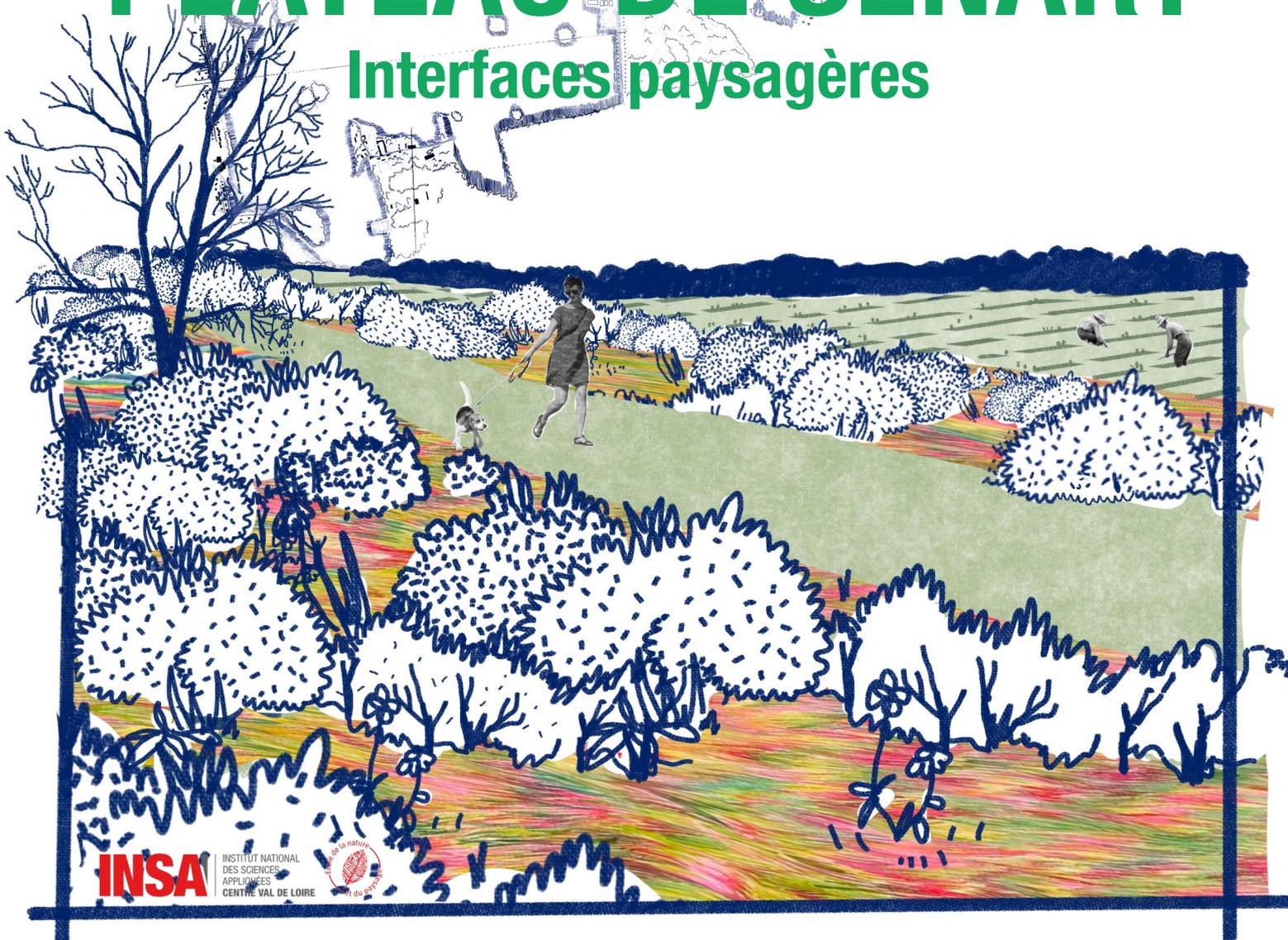


le **CRAPAUD**
CENTRE DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU PAYSAGE ET AUX USAGERS DES ESPACES DECIDEURS

PLATEAU DE SÉNART

Interfaces paysagères



INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE



PLATEAU DE SÉNART

Interfaces paysagères

SOMMAIRE

PRÉSENTATION 6

PRÉFACE	8
LE PARTENARIAT	12
LA COMMANDE	12
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	16
PROMOTION DE DEPI	16
ÉQUIPE PARTENAIRE	17
COORDINATION D'ÉDITION DU C.R.A.P.A.U.D.	18

CHAPITRE 1 - APPRÉHENDER LE SITE PAR L'ARPEMENTAGE: UNE PREMIÈRE APPROCHE SENSIBLE DU PLATEAU DE SÉNART 20

La forme du leporello pour une vue d'ensemble du site	22
Rencontre avec la maîtrise d'ouvrage et les acteurs du territoire	26

CHAPITRE 2 - DIAGNOSTICS THÉMATIQUES28

Évolution historique du plateau de Sénart: les héritages d'une ville nouvelle	30
Géomorphologie et milieux de Sénart	34
Formes urbaines, fonctions et polarités	40
Mobilités douces : parcourir le plateau de Sénart	44

CHAPITRE 3 - CARTOGRAPHIE DES LISIÈRES48

Cartographier les lisières, une approche par les contours	50
Typologie des lisières et application du dispositif de coupes, plans et croquis au terrain d'étude	51

CHAPITRE 4 - QUELS CONTOURS POUR LE PARC AGRICOLE?68

Schémas d'esquisse orientée	70
Exploration <i>in situ</i> des intuitions	74

CHAPITRE 5 - PROJETS76

1/ BOUCLE(S).....78

Le plateau agricole réunifié : entre patrimoine et diversité des milieux / Lucile CHATELLIER
Plateau agricole de Sénart : unité membranaire par le parcours / Moïra GUERRE-GENTON
Améliorer les dynamiques naturelles : une approche paysagère pour le plateau Sénart / Marina LORET

2/ TRAVERSÉES EST-OUEST.....92

De la continuité sur le plateau agricole / Julie BOULANGÉ
Le plateau de Sénart d'est en ouest / Iris GUICHARD
D'un paysage à l'autre, d'une ville à l'autre : une continuité à révéler / Lisa-Marie MOINEL

3/ PERCEPTIONS.....106

L'allée cinématique : percevoir et composer le territoire via l'infrastructure / Lucas FRANÇOIS
Parcourir les horizons agricoles du plateau de Sénart / Lucie LEURY
Le parc agricole par le cheminement : révéler le parc agricole pas à pas / Rémi PUAUD
Traversée du plateau de Sénart : une balade à travers trois paysages agricoles / Coline TOTEMS

4/ L'ALLÉE ROYALE.....124

Sénart, ville nouvelle ou patrimoine oublié ? Reconnecter l'Homme au territoire / Berley MANCIET
L'Allée Royale : connexions entre êtres vivants / Iris MARNET
Parcourir l'Allée Royale : des itinéraires bis / Rebecca ZOUZOUT

5/ CORRIDORS.....138

Le chemin des vivants, une nouvelle façon de traverser le plateau de Sénart / Justin GAUTIER
La traversée des parcs, un nouvel axe structurant du plateau de Sénart / Antonin GONTARD
Un corridor écologique diversifié : rythmer la liaison des forêts / Éléa MOITET

6/ CENTRALITÉ.....152

Le parc agro-urbain de la ferme de Varâtre, connecter le territoire par le cœur du plateau / Maud ARADES
Un cœur boisé sur le plateau de Sénart / Antonin JACQUIN
Réunir les paysages par le Parc : le parc agricole et sportif de la plaine de Sénart / Paul LE STER
Le corps urbain du plateau de Sénart, un système de parcs transverse à un territoire agricole / Andy MIRLEAU
Le Grand parc agricole du plateau de Sénart / Alexandre ROUARET

7/ FORMES URBAINES.....174

La frange constructible, un futur corridor boisé, une lisière vivante pour tous / Romain GUICHET
Et si les corridors écologiques et les parcours constituaient la nouvelle colonne vertébrale du plateau ? / Sarah LHUILLIER
Les ZA supports de systèmes de parcs : Tigery, lisière Est / Violette MORICE
L'urbanisme agricole : de l'opposition à la conciliation / Maëva PAIN
Le plateau de Sénart : penser le site par ses polarités, les relier pour structurer le parc / Gatien SAMBUCCO
Une porosité entre grandes parcelles agricoles et tissu urbain / Lucie VIOLAIN

8/ LE PARC COMME TRANSITION.....200

Pouvoir parcourir et observer l'espace du plateau de Sénart / Adam BOONE
Lieuxaint : les chemins du lien / Mathias CAMPO
Morphogenèse des lisières : tissage écologique et spatial des frontières urbaines de Sénart / Anne CHALUMEAU
Le parc du Levant, apaiser une zone en tension / Margo LALY
Le parc agricole de Sénart, entre plateau et lisières / Marion RAILLAT

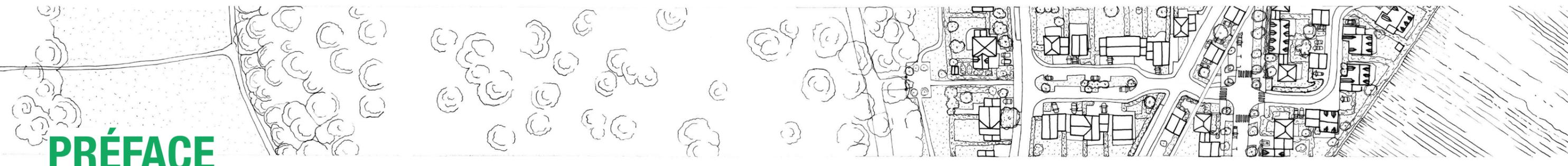
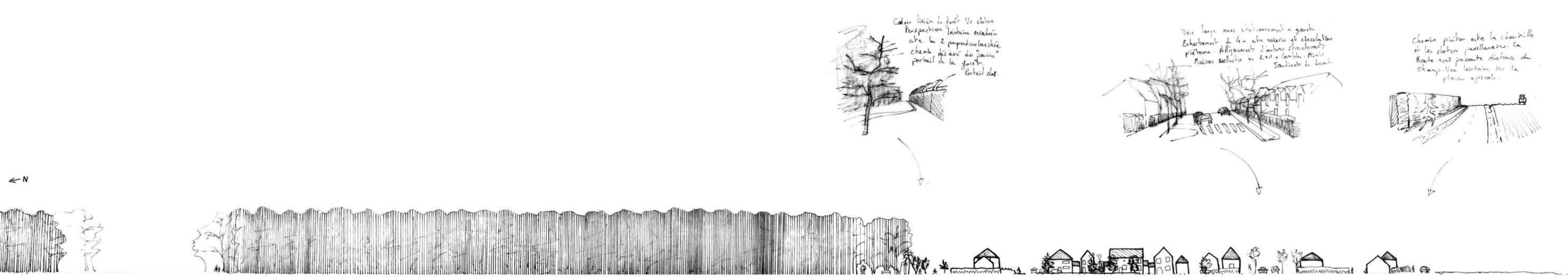
9/ MUTATIONS AGRICOLES.....224

À la rencontre des pratiques agricoles diversifiées du plateau de Sénart / Chrystal FAUVETTE
Les mutations agricoles : la composante du nouveau parc agroécologique Rougeau-Sénart / Rémy GODEFROY

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE234

LES PUBLICATIONS DU C.R.A.P.A.U.D.	236
LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS	238

PRÉSENTATION



PRÉFACE

Le paysagiste concepteur formé au département l'École de la Nature et du Paysage de l'INSA Centre Val de Loire, à partir d'une solide analyse argumentée, propose des transformations spatiales, avec une visée résolument prospective et écologique.

Le paysagiste a la compétence de proposer un diagnostic sur un territoire, en croisant ses connaissances biotiques, abiotiques et anthropiques, afin de mettre en lumière des dynamiques complexes et de formuler des problématiques spatiales. Face aux enjeux soulevés par un commanditaire, il élargit les questions posées et propose un programme d'actions organisées dans un projet de paysage dessiné,

raconté, mesuré.

Son action s'exerce à toutes les échelles spatiales, sur des espaces privés ou publics, urbains ou ruraux, sur des délaissés, des friches, des infrastructures.

Au long des cinq années d'études, les enseignements scientifiques et techniques demandent à être confrontés à des questionnements réels auxquels il devra répondre, dans une perspective réaliste. Ce contact avec les questionnements de la société civile et des acteurs locaux est au cœur de la pédagogie de l'école du paysage. Pour cela, sont organisées des études en relation avec des collectivités (communes, agglomérations, DDTM, etc.), des acteurs privés ou associatifs tels que

des entreprises, des propriétaires fonciers, des sociétés de gestion.

Ces études réelles sont essentielles à la pédagogie du projet de paysage à plus d'un titre. D'une part, elles placent les élèves et les enseignants en amont d'un programme à traiter. C'est le résultat de leur étude qui permettra aux élus des collectivités de repositionner leur commande, de rédiger leur programme.

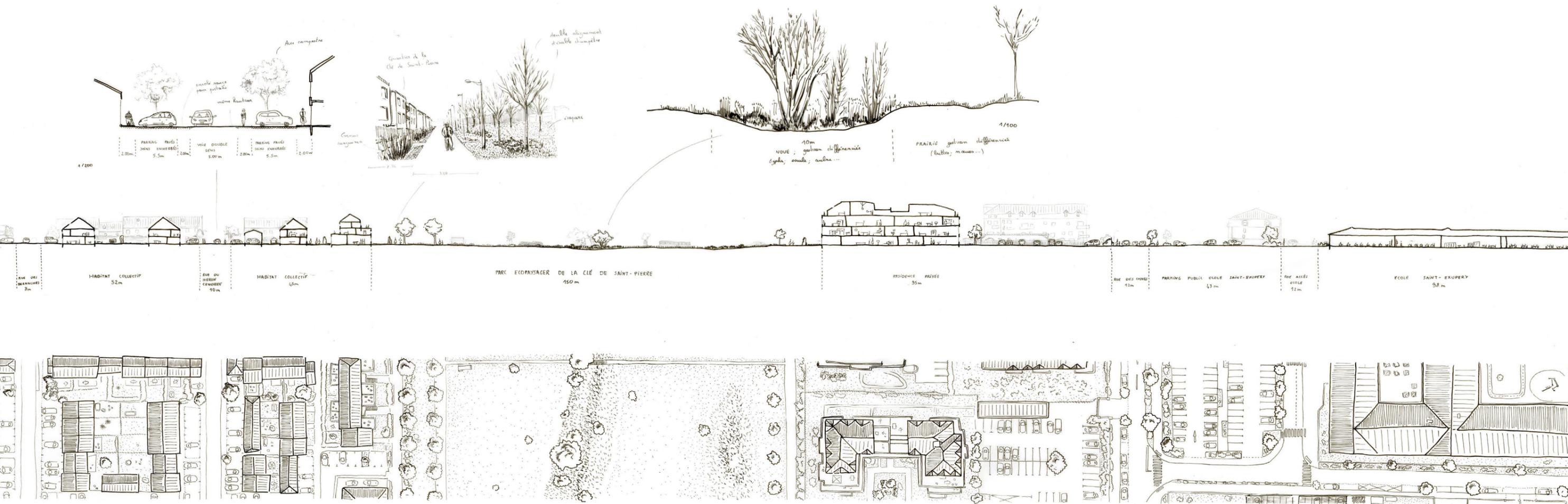
Ensuite, c'est dans ce type de situation de recherche et de créativité où toutes les matières enseignées sont sollicitées, que l'on peut évaluer la capacité de réponse de notre formation de paysagiste concepteur. D'autre part, cette « recherche-action » place les nombreux professionnels,

enseignants de l'école, en situation d'expérimentation, aux côtés des enseignants-chercheurs et des acteurs locaux sollicités. Enfin, elles attirent à l'école des personnes-ressources, qui pourront par la suite être invitées à des jurys, des séminaires ou des colloques, et elles permettent la transmission de ces recherches à des acteurs locaux et à un plus large public : c'est une manière pour l'école d'être active « dans la ville », au sein même de sa réalité et de son rythme.

C'est dans cette optique d'aide et de conseil aux décideurs mais aussi de recherche de nouveaux « partenaires » que l'INSA Centre Val de Loire, pour le compte de son département l'École de la Nature et

du Paysage, passe des conventions d'études impliquant une promotion d'élèves sur un semestre ou deux semestres. Les résultats de ces travaux sont synthétisés dans notre Centre de Recherche Appliqué au Paysage d'Aide aux Usagers et aux Décideurs.

Les travaux ainsi présentés dans cet ouvrage représentent une véritable boîte à idées en amont des décisions des décideurs et en amont des prestations de professionnels du paysage. Ils ouvrent le champ des réflexions et des perspectives, et entendent participer au changement de nos manières de penser la transformation spatiale des espaces habités et d'agir.



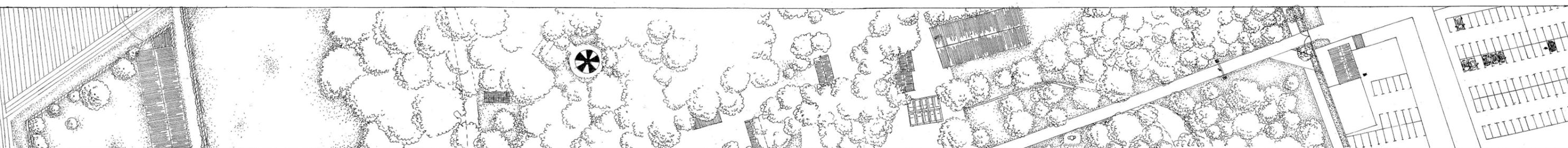
LE PARTENARIAT

LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une convention avec
Communauté d'agglomération
Grand Paris Sud
Seine - Essonne - Sénart

Adresse : 500 place des Champs-Élysées – BP 62
Courcouronnes 91054 Évry Cedex
Téléphone : 01 69 91 58 58
Email : contact@grandparissud.fr
Site Internet : <https://www.grandparissud.fr>





LA COMMANDE / CONTEXTE ET OBJECTIFS

CADRAGE DE L'ÉTUDE

L'Agglomération Grand Paris Sud (GPS) a décidé d'opérer une transition qui se veut à la fois écologique, mais aussi sociale, deux piliers indissociables, pour la conception d'un nouveau modèle de développement permettant de répondre aux défis économiques, sociaux, écologiques et citoyens de notre société.

L'Agglomération porte la volonté de remettre durablement les espaces naturels et agricoles au premier plan du projet de territoire. La transition écologique et la lutte contre le réchauffement climatique imposent aujourd'hui d'inverser notre regard. Il s'agit de penser dorénavant l'aménagement et le développement du territoire communautaire à partir d'une armature naturelle et agricole structurante, qui doit permettre de poser les limites physiques de l'urbanisation, et de concentrer le développement sur les secteurs déjà

urbanisés, tout en opérant un travail sur les lisières entre zones agricoles et urbaines.

Le SCoT de GPS, dont le projet a été arrêté en février 2025, porte cette ambition première de préserver et valoriser l'armature agricole et naturelle du territoire et ses ressources pour en faire le socle d'un développement urbain plus maîtrisé et vertueux avec pour fil conducteur l'adaptation au changement climatique. Cette ambition se traduit notamment par la volonté de :

- limiter l'extension urbaine avec une trajectoire de sobriété foncière (ZAN) plus ambitieuse que celle demandée par le SDRIF-E ;
- affirmer le sol comme une ressource essentielle au maintien des écosystèmes ;
- sanctuariser et étendre une continuité écologique fortement structurante à l'échelle de l'allée royale ;
- constituer un front vert à l'est

de l'agglomération qui limitera l'extension urbaine et participera également à la préservation des terres agricoles ;

- conforter les armatures et les liaisons entre les réservoirs de biodiversité ;
- conduire une politique volontariste en matière de préservation et de maîtrise publique sur l'ensemble du cycle de l'eau ;
- affirmer un nouveau modèle de gestion des ressources énergétiques du territoire.

Ainsi, un volume conséquent de 910 hectares de foncier agricole appartenant à l'État ont été sanctuarisés sur le plateau de Sénart, dans les documents de planification (SDRIF-E et SCOT).

Au travers de sa Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale, l'agglomération va désormais soutenir et favoriser l'implantation et/ou la transition de l'agriculture vers des cultures respectueuses du vivant.

De même, dans le cadre de sa Stratégie Territoriale de la Biodiversité, elle va œuvrer tout particulièrement sur le plateau de Sénart au développement d'un corridor écologique entre les forêts de Sénart et de Rougeau en combinant agriculture et valorisation de l'environnement. En outre, à l'heure de l'objectif « zéro artificialisation nette », une opération d'envergure s'attelle à évaluer la qualité des sols et leur fonctionnalité (capacité des sols à laisser filtrer l'eau, à capter le carbone, à générer de la biodiversité et à assurer une fonction de terre nourricière).

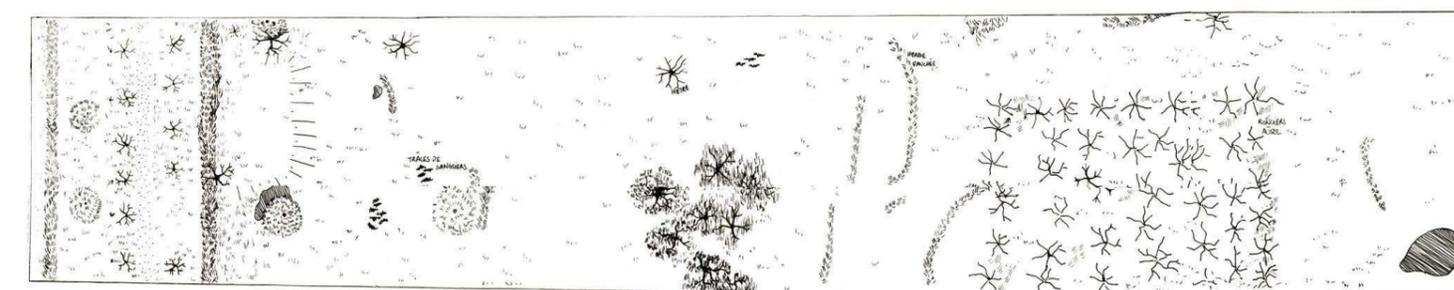
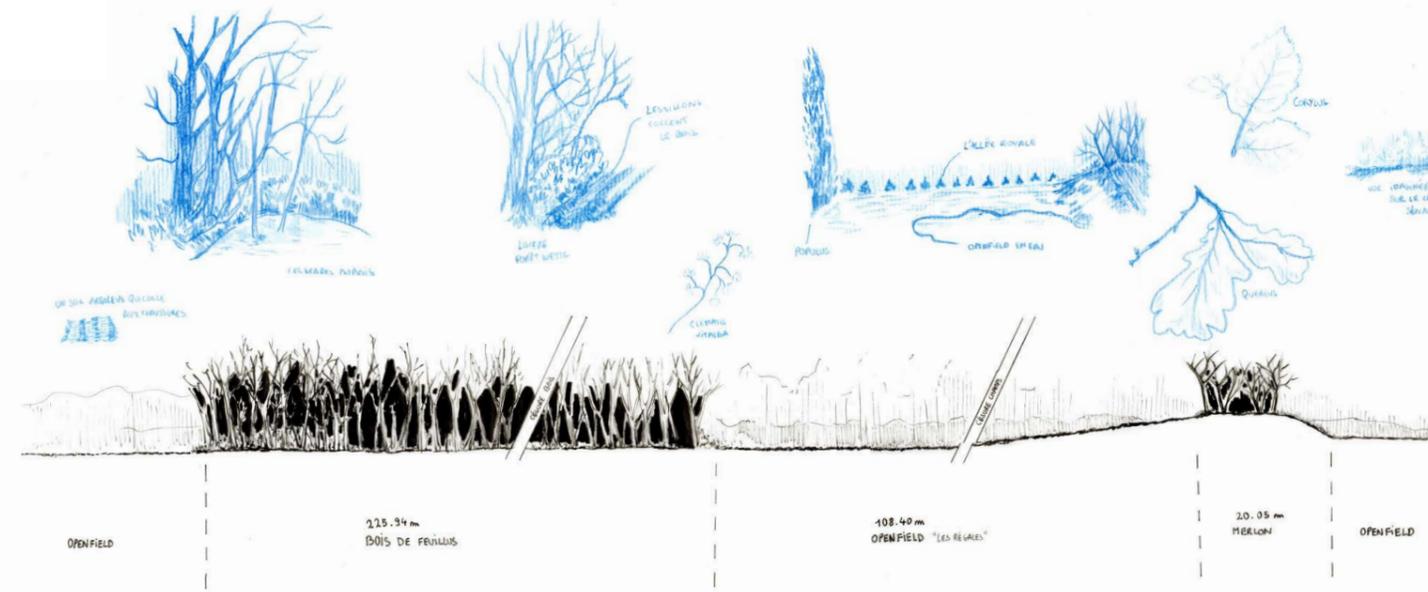
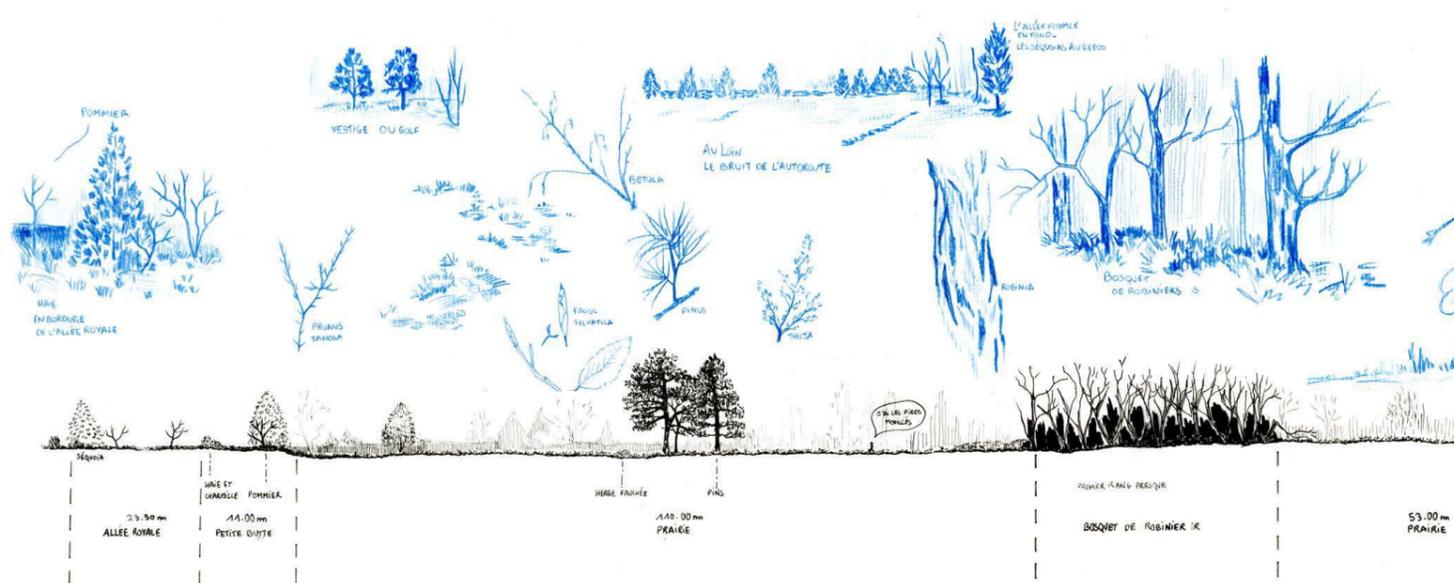
Par ailleurs, le Carré Sénart a vocation à être un des lieux de centralité à l'échelle de l'Île-de-France, avec une identité fabriquée autour du paysage, de l'innovation, de la connaissance, du bien-être et des services. L'ambition est d'en faire aussi le lieu de convergence d'un développement mixte associant la construction

de logements différenciants, la poursuite du développement des loisirs notamment numériques, la consolidation du campus de formation (pôle universitaire, grandes écoles, lycées), d'activités et de bureaux innovants, ainsi que la création d'un véritable pôle d'équipements publics (théâtre, équipement sportif et nautique rayonnant...) au service de l'ensemble des habitants.

L'enjeu majeur est de faire émerger un projet commun alliant agriculture, biodiversité et limites urbaines, à court, moyen et long terme. Aussi, l'agglomération entend se positionner comme chef de file de cette démarche, afin de rendre les projets compatibles et de développer sa vision territoriale.

C'est dans la perspective de cette prochaine phase de mise en œuvre progressive du SCOT, que l'Agglomération entend intégrer les projets engagés et mener une

réflexion plus large multi thématique, notamment, la valorisation et le traitement des interfaces avec la ville afin d'en créer des limites et d'en définir les usages.



LA COMMANDE / ATELIER PÉDAGOGIQUE

ORGANISATION DE L'ATELIER

Dans ce contexte, l'école de la Nature et du Paysage a été invitée à conduire un atelier de 3e année (DEP1) afin de nourrir les réflexions en cours et d'alimenter le travail collaboratif avec les partenaires du territoire.

Le semestre s'est structuré en trois phases distinctes.

La première a consisté en un travail d'arpentage accompagné de la réalisation de grandes coupes territoriales, visant à analyser la nature et l'épaisseur des transitions entre la ville constituée et les espaces agricoles.

La deuxième phase a été consacrée à un diagnostic partagé, organisé autour de quatre thématiques complémentaires. Celles-ci ont permis de comprendre la géomorphologie et les milieux du territoire, son évolution dans le temps, les tissus urbains qui le

composent, ainsi que la manière dont il fonctionne, notamment en termes de mobilités et de polarités.

Enfin, la troisième phase, dédiée au projet, a été menée individuellement. Les étudiant-e-s ont pu choisir librement leur périmètre d'intervention - le plateau dans son ensemble ou un secteur plus restreint - ainsi que la thématique de leur travail.

Plusieurs temps forts ont jalonné le déroulement du semestre.

La première visite de site a marqué un moment clé de découverte d'un territoire étonnant par son amplitude, son hétérogénéité et sa capacité à nous raconter un pan de l'urbanisme contemporain de l'Île de France. La réalisation collective d'une carte à grande échelle a ensuite permis à l'ensemble de la promotion de représenter le territoire à travers ses limites.

Des esquisses individuelles «minute», produites sur une demi-journée d'atelier, ont ensuite constitué une première étape de formalisation d'hypothèses de travail développées dans les semaines suivantes.

Enfin, les temps de rencontre et de restitution en présence des acteurs du territoire ont souligné avec force le caractère polyphonique de toute démarche de projet en paysage - qu'ils et elles soient ici chaleureusement remercié-e-s pour leur engagement et leur contribution.

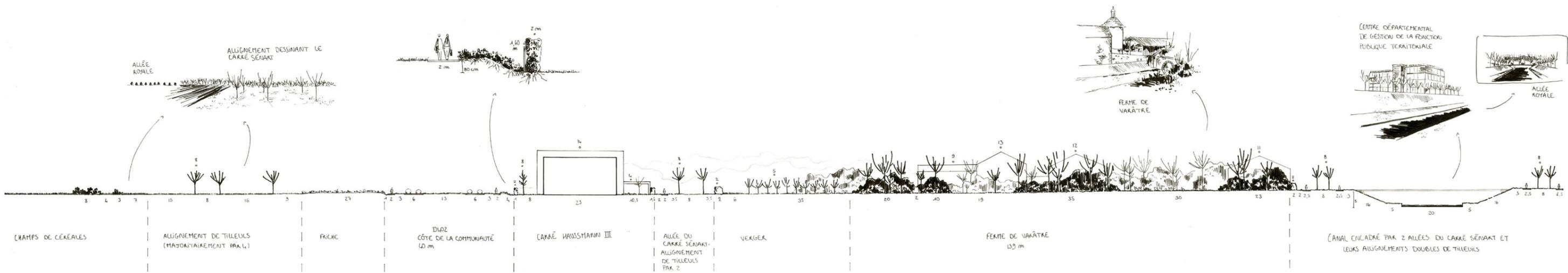
La qualité et la diversité des projets présentés sont à l'image de l'intérêt que les étudiant-e-s ont porté à ce territoire. Différentes pistes se dessinent pour les années voire décennies à venir: la création de nouveaux parcours piétons et cycles, l'invention de nouvelles formes d'habitat en lisière des espaces agricoles, la valorisation de ces derniers en lien avec les attentes des exploitants, le renforcement de

la centralité autour du Carré Sénart ou encore la création de corridors écologiques à l'échelle territoriale.

De manière transversale, ces projets ont fait la démonstration de l'intérêt de penser la ville par ses bords, invitant à penser l'articulation entre tissus urbains constitués et espaces agricoles comme un système cohérent et interdépendant.

RESTITUTION DE L'ÉTUDE

Le diagnostic de territoire, les enjeux identifiés ainsi que les propositions d'actions illustrées par les projets individuels sont exposés dans ce volume. Les panneaux de présentation des projets sont restitués en format numérique PDF.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE & ÉLÈVES

PRÉSENTATION DES ENSEIGNANT-E-S

Les enseignant-e-s de l'École de la Nature et du Paysage ayant conduit cette étude sont :

- Léa HOMMAGE, professeure associée 24e section, Paysagiste DPLG, chargée de l'enseignement du projet de paysage en 3e année (DEP1)
- Hugo BRULEY, professeur associé 24e section, Ingénieur paysagiste, chargé de l'enseignement du projet de paysage en 3e année (DEP1)
- avec la participation des autres enseignant-e-s de l'école.

PROMOTION 2024-25 3e ANNÉE DEP1

Maud ARADES
Adam BOONE
Julie BOULANGÉ
Mathias CAMPO
Anne CHALUMEAU
Lucile CHATELLIER
Chrystal FAUVETTE
Lucas FRANÇOIS
Justin GAUTIER
Rémy GODEFROY
Antonin GONTARD
Moïra GUERRE-GENTON
Iris GUICHARD
Romain GUICHET
Antonin JACQUIN
Margo LALY
Paul LE STER

Lucie LEURY
Sarah LHUILLIER
Marina LORET
Berley MANCIET
Iris MARNET
Andy MIRLEAU
Lisa-Marie MOINEL
Éléa MOITET
Violette MORICE
Maëva PAIN
Rémi PUAUD
Marion RAILLAT
Alexandre ROUARET
Gatien SAMBUCCO
Coline TOTEMS
Lucie VIOLAIN
Rebecca ZOUZOUT

ÉQUIPE PARTENAIRE

PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEUR-RICE-S

- Mme Anne-Sophie AVEZOU, Directrice de projets DGA Développement et attractivité territoriale, Communauté d'agglomération de Grand Paris Sud
- Mme Grégoire DUTERTRE, Directrice, CAUE 77
- Mme Claire GAGEONNET, Paysagiste, CAUE 77
- M. Quentin LEMANACH, Paysagiste, CAUE 9
- Mme Roselyne NGUYEN, Paysagiste, IDF Nature
- M. François VERRET, Association LPO
- M. Dominique VEROTS, Maire de Saint-Pierre-du-Perray

- Ainsi que l'ensemble des personnes contactées par les élèves.



COORDINATION D'ÉDITION

COORDINATION D'ÉDITION DU C.R.A.P.A.U.D.

Bruno RICARD
Directeur du département École de la
Nature et du Paysage, INSA Centre Val
de Loire

Coordination des publications :
Sabine BOUCHE-PILLON
Maître de conférences à l'École de la
Nature et du Paysage, INSA Centre Val
de Loire

Chargé-e-s de mission pour ce
volume: Lucas FRANÇOIS et Lucie
VIOLAIN, élèves en 3e année, DEP1,
à l'École de la Nature et du Paysage,
INSA Centre Val de Loire

CONTACT

Stéphane PERRON
Responsable du Service des
formations et de la vie étudiante de
l'INSA Centre Val de Loire

3 rue de la Chocolaterie
CS 23410
41034 Blois CEDEX
Tél. : 02 54 74 37 00

www.ecole-nature-paysage.fr/crapaud/

C.R.A.P.A.U.D.
Plateau de Sénart
Interfaces paysagères
242 p.
Publié en juin 2025

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE

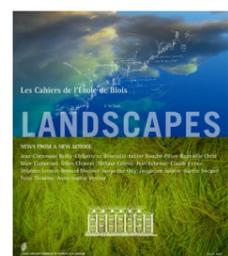
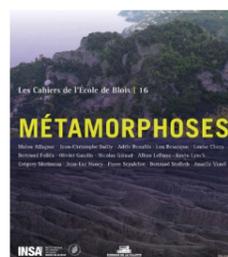
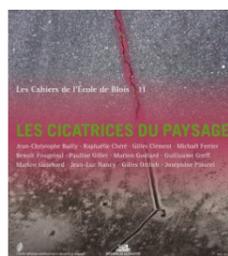
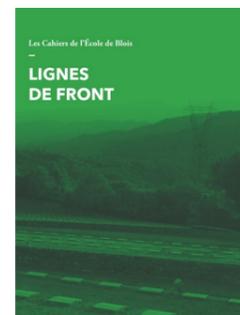
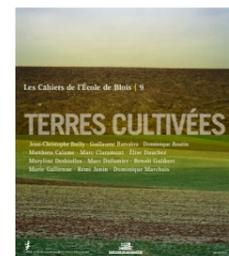
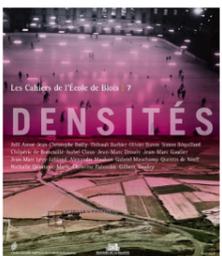
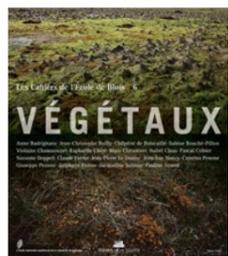
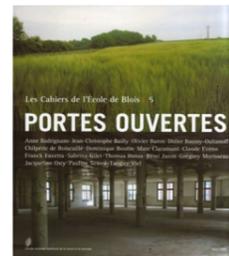
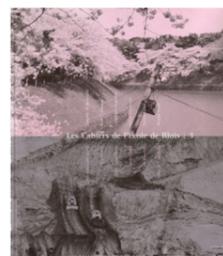
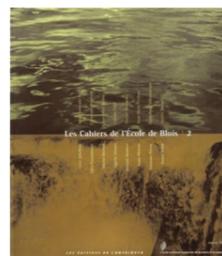
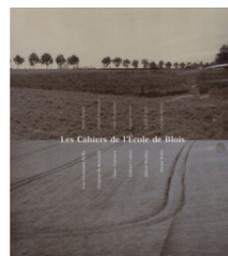


LES PUBLICATIONS DU C.R.A.P.A.U.D.

Centre de Recherches Appliquées au Paysage et d'Aide aux Usagers et aux Décideurs
 En consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage
www.ecole-nature-paysage.fr/crapaud/

LES PUBLICATIONS DU C.R.A.P.A.U.D.

Centre de Recherches Appliquées au Paysage et d'Aide aux Usagers et aux Décideurs
 En consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage
www.ecole-nature-paysage.fr/crapaud/



LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS

Numéros à parution annuelle et numéros « best of » en anglais
En consultation à la bibliothèque de l'INSA Centre Val de Loire
En vente à l'école de la nature et du paysage ou en librairie
www.cahiers-ecole-de-blois.fr/

LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS

Numéros à parution annuelle et numéros « best of » en anglais
En consultation à la bibliothèque de l'INSA Centre Val de Loire
En vente à l'école de la nature et du paysage ou en librairie
www.cahiers-ecole-de-blois.fr/

INSA | INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE




Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

École de la nature et du paysage

INSA Centre Val de Loire

3 rue de la Chocolaterie / 41000 Blois / 02 54 78 37 00

janvier 2025 - juin 2025

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE

